

RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Communiqué de presse

Le rapport du COR confirme les mensonges sur la réforme des retraites

Le rapport du Conseil d'Orientation des Retraites (COR) a été communiqué aux organisations représentatives, avant la réunion du 22 juin. Il indique un léger déficit de 0,2% du PIB en 2030, c'est l'épaisseur du trait ! Sans compter que les prévisions de recettes sont aléatoires.

Le diagnostic du COR, qui avait déclenché l'ire de la Première Ministre, est confirmé sans surprise : dans le droit fil des réformes régressives précédentes, la nouvelle loi provoque une baisse très conséquente des dépenses de retraite dans le PIB. Une fois de plus et contrairement au discours catastrophiste du gouvernement, le COR montre que le système de dépenses est parfaitement sous contrôle.

Le problème vient de l'assèchement des ressources : le financement via des recettes fiscales, qui relève de choix gouvernementaux, fait prendre un risque aux régimes de retraites. Alors que le gouvernement alarme sur le bateau qui coule, c'est en fait lui, au gouvernail, qui lui fait prendre l'eau. Les salarié·es doivent garder le contrôle du financement, d'abord par les cotisations sociales, n'en déplaise au patronat.

De plus, le rapport montre bien que la notion d'équilibre du système de retraite dans son ensemble n'a strictement aucun sens, les systèmes de retraite du public et du privé relevant de règles totalement différentes. Le rapport met en lumière la cause principale du léger déficit prévisionnel : le besoin de financement du régime de la Fonction Publique territoriale, tenant à la casse de l'emploi et à l'austérité salariale qui conduisent à une chute des cotisations.

Enfin, le rapport montre que la stabilité des dépenses s'explique par le décrochage énorme du niveau des retraites par rapport aux salaires : une injustice flagrante, notamment pour les petites pensions.

L'analyse détaillée pointe également les très bons comptes de l'Agirc-Arrco : de très bon augure avant les négociations très prochaines du régime complémentaire, au cours de laquelle la CGT défendra une forte amélioration des pensions.

Ces enseignements démontrent, s'il fallait encore s'en convaincre, que leur contre-réforme des retraites n'a non seulement rien de nécessaire mais fait prendre un chemin inverse à celui qu'il faudrait emprunter pour conserver notre régime par répartition.

Demi-tour toute ! La bataille des retraites entre dans une nouvelle phase : contre les mensonges du gouvernement et du patronat, parce que les besoins existent et les comptes le permettent, stoppons la mise en œuvre du recul de l'âge à 64 ans, revendiquons le départ à 60 ans pour toutes et tous à taux plein, des départs anticipés pour pénibilité et de nouveaux droits !

Montreuil, le 20 juin 2023